

VIVRE à Nanteau

Bulletin d'information de la commune
de Nanteau/Essoonne.
n° 9/ janvier 2009

Le mot de Madame le Maire.



Chères Nantessonaises, Chers Nantessonais,

Voici la troisième édition de notre bulletin d'information, « l'édition d'hiver ». Comme d'habitude, il est orienté vers des informations concernant notre commune et qui ont un impact sur la qualité de vie de chacun de nous.

Avec cette édition, j'aimerais remercier tous ceux qui contribuent à la qualité de notre vie à Nanteau et d'abord nos trois employés municipaux :

- Martine D'Almeida, notre secrétaire, qui fait en sorte que tous les dossiers et demandes soient suivis en temps et en heure et efficacement. En 2008 nous avons traité, entre autres, 31 déclarations préalables, 10 permis de construire, 1 certificat d'urbanisme, 1 permis de démolir, 26 demandes de passeports et 38 demandes de cartes d'identité
- Catherine Changarnier que nous voyons rarement mais qui néanmoins laisse une trace visible puisque la mairie et la salle polyvalente sont toujours propres
- Jean Lejarre qui prend grand soin de notre commune pour qu'elle soit toujours propre, même quand il neige et qu'il est supposé être en vacances.

C'est aussi le moment de reconnaître tous ceux qui ont contribué à notre vie associative en 2008 – Maryvonne Le Pape, Corinne Lherbier, Danielle Petit, Evelyne Renard, Catherine Renaud, Françoise Saulnier, Francis Bommel, Joël Faget, Jean-François Tessier du Comité des Fêtes ; René Kastler qui encourage la participation des anciens à l'ANCA chaque premier vendredi du mois ; et Marc Fradon et Dominique Boerema qui animent l'association de pêche à l'étang. Sans oublier toutes les « petites mains » qui nous aident quand il y a besoin pour préparer un plat, distribuer les papiers ou simplement pour rendre service aux autres.

Très important, je remercie chacun des adjoints et des conseillers municipaux pour leur contribution efficace et leur dévouement afin de maintenir une certaine qualité de vie pour nous tous.

Je vous invite à participer le plus possible aux événements du village prévus cette année. Le Comité des Fêtes a déjà communiqué son programme d'animations. Je vous rappelle aussi les activités suivantes :

- Le débroussaillage de la mare de La Fosse à Boisminard – le samedi 14 février
- Le nettoyage de printemps de la commune – le samedi 7 mars
- La fête du village – le 7 juin

Le recensement de 2008 a vu notre population augmenter de 28 personnes et passer de 399 à 427 habitants !

Pensez à utiliser notre adresse internet nanteau-info@orange.fr. Cela peut vous éviter des déplacements et vous faire gagner du temps si vous avez des questions à poser.

J'ai déjà eu l'occasion de souhaiter une bonne année à beaucoup d'entre vous ; pour celles et ceux que je n'ai pas encore vus, c'est le moment de vous présenter tous mes vœux pour cette année 2009. Comme vous l'avez constaté, elle s'est déjà présentée différemment des années précédentes avec la vague de froid et de neige en début du mois qui nous a lancé plusieurs défis à relever, en particulier celui du transport scolaire pendant toute une semaine.

Helen Henderson



Les Nouvelles

Parc Naturel Régional du Gâtinais français

L'adhésion de Nanteau au PNR nous a permis de financer un nombre important de restaurations (Monument aux Morts, statue de la Vierge, Croix Saint Martin, ...) et d'autres aménagements tels que la pose de barrières à l'entrée des chemins communaux et la haie paysagère du cimetière.

Sachez que le Parc peut également aider les particuliers. Si vous envisagez de modifier votre système de chauffage ou de faire isoler votre habitation avec des matériaux naturels, des conseils judicieux peuvent vous être donnés, tant en terme de techniques à employer que d'aides financières éventuelles que vous pourriez solliciter.

Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc à Milly-la-Forêt.

Ravalement de la mairie

Des subventions ont été obtenues et le ravalement devrait être réalisé en 2009. Une toiture neuve, des fenêtres neuves, un ravalement extérieur neuf et la mairie, sera comme neuve.

Les Scènes Rurales

Certes ces spectacles se déroulent parfois loin de chez nous, mais ils seront dans notre village le 27 mars pour le spectacle « Les gens qui sont là, tout près de moi » : un moment dans un café ordinaire avec quatre personnages saisissants et assoiffés de tendresse.

Et, il est encore temps d'aller voir, le 30 janvier à Villiers-sous-grez, « Giacomo, l'enfant de la cité ». Il paraît que c'est très bien.

C'est la bonne saison pour élaguer

Nous sommes tous voisins de quelqu'un ou riverains d'une voie publique. Pour vivre en bonne entente, il est préférable de respecter quelques règles :

- ▶ Plantations le long de la limite séparatrice de deux terrains
 - végétaux qui ne dépasseront pas 2 m de haut : à 0,50 m au minimum de la limite séparatrice
 - végétaux destinés à dépasser 2 m de hauteur : à 2 m minimum de la limite séparatrice

- ▶ Entretien et élagage : tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice ; le voisin

n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent (mais il a le droit de manger les fruits tombés de l'arbre !)

- ▶ Plantations le long des voies publiques
 - en bordure d'un chemin rural ou vicinal : on peut planter en limite, à condition de respecter la visibilité et d'élaguer régulièrement les plantations
 - chemin départemental ou voie communale : un retrait minimum de 0,50 m à partir de l'alignement
 - route nationale ou départementale : 6 m pour les arbres, 2 m pour les haies

- ▶ L'entretien est à la charge du propriétaire riverain dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Dans le cas où le propriétaire riverain négligerait de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, aux frais du propriétaire riverain, après une mise en demeure restée sans résultat.

Mise en place du container à verre enterré

Après moult péripéties, nous l'avons, notre container à verre enterré. Cela n'a pas été chose facile : il y a eu le dépôt de bilan de la société auprès de laquelle nous avons passé commande, puis la reprise de cette société et donc la pérennité de notre commande, puis un banc de pierre placé à l'endroit même où devait être enterré le container. Le banc de pierre étant notablement plus fort que nous, il a fallu modifier la profondeur du container donc le retourner chez le fabricant ... des mois de tractations, de négociations, mais nous l'avons notre container à verre enterré !

C'est une star : elle a fait la couverture de « L'Abeille du Parc », il a été question d'elle à l'occasion des vœux du maire



et maintenant la chouette chevêche habite Boisminard ; c'est là qu'elle a retrouvé sa liberté cet automne, et visiblement a apprécié le cadre puisqu'elle y a été revue cet hiver.

Nanteau était aux « Grosses Têtes » le 15 décembre

« Bonjour ! Voici vos grosses têtes ! »

C'est toujours avec cette expression que Philippe Bouvard commence son émission phare, sur RTL. Je crois qu'elle détient le record de longévité avec une trentaine d'années d'occupation journalière des ondes.

Grâce au comité des fêtes qui a organisé le déplacement en car, nous avons pu assister à deux enregistrements successifs. Le premier enregistrement a été retransmis l'après-midi même. Si le 15 décembre vous avez écouté les « Grosses Têtes » vous avez entendu des applaudissements de Nantessonnais !

Jean Jacques Perroni, Philippe Chevallier (celui de Chevallier et Laspales), Pierre Bellemarre, Jacques Maillot et Robert Castel constituaient le tour de table auquel il faut ajouter Michel Boujenah et Sophie Davant comme invités.

Jeux de mots, contrepétories, histoires drôles, plus ou moins salaces, réparties spontanées sur l'actualité, sur la vie de l'invité, enfin... c'est bien ce que l'on entend à la radio.

Ce qui est surprenant, enfin moi cela m'a surpris, c'est que le public –environ 80 personnes- est en contact direct avec toutes ces personnalités. J'imaginai les voir dans un studio vitré les isolant des bruits de l'amphithéâtre.

Donc c'est bien des applaudissements de Nantessonnais que vous avez entendus !

Quant à Philippe Bouvard tout le monde a pu apprécier ses qualités d'animateur et son professionnalisme. D'ailleurs nous voulions faire parler de Nanteau à l'antenne, nous avons préparé un papier que nous avons essayé de lui faire passer, mais gardes du corps et organisation de l'émission obligent, nous n'avons pas réussi. Mais cela ne fait rien, cela fait partie des bons souvenirs.

Servi par un sens de l'humour unique, entouré de ses invités d'honneur et de ses fidèles sociétaires, Philippe Bouvard s'amuse à décrypter tout ce que l'actualité peut contenir d'inattendu et d'étonnant. A près de 79 ans, il reste un monument de l'humour !

Un spectateur heureux

Cérémonie du 11 Novembre



Lors de cette cérémonie, un enfant de Nanteau, au nom de tous les jeunes Nantessonnais, a déposé une rose au monument aux morts.

Colis de Noël pour les Anciens

Nos Anciens représentent 11 % de la population nantessonnaise. Ils sont quarante sept, tous inscrits sur la liste électorale, à avoir reçu un petit colis de fin d'année distribué par Madame le Maire et les conseillers municipaux.

Nous espérons vivement que ces personnes aient eu l'occasion de déguster ces quelques produits avec leurs proches.

L'Étang



L'étang de Nanteau est géré par l'association Pêche Loisir Animation Nantessonnais (P.L.A.N.). C'est sa 4e saison d'exercice ; en 2008 environ 10 adhérents habitaient Nanteau.

L'étang est un lieu de pêche bien sûr, mais également un lieu de promenade et de pique-nique ouvert tant aux Nantessonnais qu'à nos « voisins ».

► Les pêcheurs pourront exercer leur passion en principe à partir du dernier week end de mars, date d'ouverture de la pêche (la date sera confirmée par affichage) et jusqu'à fin novembre.

Un rempoissonnement a été effectué en novembre 2008 : il a été mis dans l'étang 257 kg de poissons : gougeons, tanches reproductrices et gardons. Tous ces poissons à prendre sont garants d'un beau concours de pêche qui aura lieu le 3 mai.

Les habitants de Nanteau bénéficient d'un tarif privilégié de 30 euros pour deux cannes à pêche ; la pêche est gratuite pour les jeunes de moins de 16 ans accompagnés d'un adulte. Il est aussi possible de payer à la journée ou à la demi-journée. Pour ceux qui hésiteraient encore, une carte de pêche « découverte », gratuite, peut être retirée à la mairie.

Vous trouverez toutes les informations sur le règlement affiché à l'étang ou auprès de

M. Marc Fradon, Président du PLAN – 01 64 24 15 73

M. Dominique Boerema, Garde pêche – 01 64 24 14 98

► L'étang est également un lieu de promenade, dans le respect de chacun (les chiens doivent être tenus en laisse et il n'est pas permis de faire du vélo ou du VTT), et dans le respect de l'environnement. C'est un lieu agréable, beau, bien entretenu, calme, ou chacun doit pouvoir venir se détendre Gardons-le ainsi !

La base de Buthiers a ouvert une **patinoire synthétique** praticable toute l'année et destinée aux enfants à partir de 3 ans et aux adultes. Prix de 4 à 5,50 euros.

Des livres, des BD, des DVD et des CD à votre disposition à la Médiathèque de Buthiers

De Nanteau, trois familles pionnières sont inscrites à la médiathèque. Rejoignez-les !

La médiathèque est située près de la mairie de Buthiers. Elle est ouverte le mercredi et le vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h. L'accueil est agréable et de bon conseil. Chacun devrait trouver son bonheur parmi les œuvres proposées dont voici quelques exemples :

► pour les enfants : BD (Yakari, Titeuf, les Schtroumpfs, ...), mangas, livres documentaires (sur les dinosaures par exemple), DVD (Madagascar, L'Age de glace), CD avec des contes racontés. Les enfants qui vont à l'école de Buthiers connaissent déjà ce lieu et peuvent en parler à leurs parents.

► pour les ados : BD (Sillage, Gaston, ...), DVD de films et de documentaires (voyages, ...), mangas et bien évidemment des livres

► les adultes feront eux aussi leur « marché » entre DVD de films classiques ou actuels, BD, romans, ...

Il est impossible de tous les citer, seule une visite vous fera découvrir les œuvres disponibles. Des livres écrits en gros caractères sont disponibles pour une lecture plus facile.

La moitié des ouvrages sont renouvelés tous les 4 mois. En effet, ils sont prêtés par la médiathèque départementale de Melun.

Un point internet est aussi à la disposition du public. Il est agréable de passer quelque temps dans ce bel espace puisque table et chaises sont disponibles.

Pour Nanteau, le coût de l'adhésion est de 10 euros par an pour les adultes et 5 euros pour les enfants + un chèque de caution.

Les livres et CD sont prêtés pour 3 mois, les DVD pour 1 semaine.

Nous ne pouvons que vous conseiller d'aller découvrir cet agréable espace, pour votre plaisir, votre culture, votre curiosité.

Natura 2000

Un événement exceptionnel pour Nanteau a eu lieu en septembre 2008 : nous avons reçu une délégation européenne de représentants de ministères de l'environnement de plusieurs pays, entre autres la Suède, l'Irlande, la Bulgarie, l'Estonie et la Belgique. Cette visite était organisée par le Parc Naturel Régional du Gâtinais français pour le Ministère de l'Environnement avec comme objectif de montrer comment la France met en place la protection de certains sites naturels dans les domaines privés dans le contexte du programme Natura 2000. A Nanteau le site visité était une pelouse calcaire exceptionnelle appartenant à la famille Manset.



Circulation routière

► un STOP a été installé par le Département. au croisement des RD 152 et 410, C'est la route qui va de Tousson à Malesherbes. (attention à ne pas vous déplacer une vertèbre en tournant la tête vers la gauche !)

► le feu rouge à la sortie de Nanteau vers Malesherbes détecte automatiquement les voitures ; placez vous suffisamment près du feu.

► Petit rappel : limitation de vitesse à 50 km à l'heure dans Nanteau sur Essonne (c'est valable à partir du panneau indicatif du village).

► En cas de neige comme nous en avons connu, l'entretien de la route de Boisminard à Tousson incombe à Tousson.

PS : les associations sont toujours très heureuses d'accueillir de nouveaux volontaires.

Joies et peines

Décès :

Madame Pinot Germaine, née Pottier, le 1^{er} janvier 2009

Madame Stalin Simone, le 12 janvier 2009